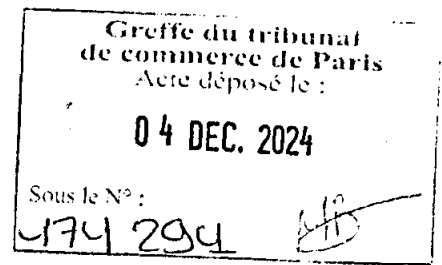


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 03/12/2024 - 171291 - 2024 B 05351 - 441 022 084 - GH HOLDING



**GH HOLDING**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 2 000 000 euros**  
**Siège social : 21 boulevard Poissonnière**  
**75002 PARIS**  
**441 022 084 RCS PARIS**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 28 JUIN 2024**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

**DEUXIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 4 513 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 513 euros
A la réserve légale	4 000 euros
	-----
Solde	513 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	1 554 151 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	1 554 664 euros
A titre de dividendes aux associés	143 000 euros
Le solde	1 411 664 euros

En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 1 411 664 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 143 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1er juillet 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2020 : 143 000 euros,  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 143 000 euros

Exercice clos le 31/12/2021 : 143 000 euros,  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 143 000 euros

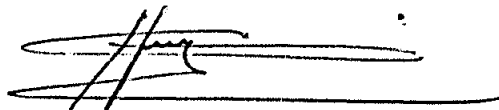
Exercice clos le 31/12/2022 : 143 000 euros,  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 143 000 euros

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 JUIN 2024**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Certifié conforme

La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'La Gérance'.

Désignation de l'entreprise		SARL GH HOLDING		21 Boulevard Poissonnière		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		75002 PARIS		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
SIRET		4 4 1 0 2 2 0 8 4 0 0 0 3 8		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122023	
				Exercice N-1 clos le		31122022	
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			464 402
		014	58 427	016	1 461	56 966	1 158
	Immobilisations corporelles*	028	90 405	030	29 536	60 869	226 251
	Immobilisations financières* (1)	040	4 739 797	042		4 739 797	3 378 351
	<b>Total I (5)</b>	044	<b>4 888 629</b>	048	<b>30 997</b>	<b>4 857 632</b>	<b>4 070 162</b>
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		060		062			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	3 476	066		3 476	1 824
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068		070			197 596
		072	30 492	074		30 492	37 582
	Valeurs mobilières de placement	080		082			61 220
	Disponibilités	084	108 242	086		108 242	33 443
	Charges constatées d'avance *	092	30 000	094		30 000	11 042
	<b>Total II</b>	096	<b>172 210</b>	098		<b>172 210</b>	<b>342 707</b>
<b>Total général (I + II)</b>	110	<b>5 060 839</b>	112	<b>30 997</b>	<b>5 029 842</b>	<b>4 412 868</b>	
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			2 000 000		160 000
	Ecart de réévaluation	124			460 000		1 700 000
	Réserve légale	126			16 000		16 000
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131 )	132			50 000		50 000
	Report à nouveau	134			1 554 151		1 462 593
	Résultat de l'exercice	136			4 513		234 558
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	<b>Total I</b>	142			<b>4 084 664</b>		<b>3 623 151</b>
Provisions pour risques et charges	<b>Total II</b>	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			855 636		441 580
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			10 000		1 960
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			70 112		151 610
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 ) 3 670 )	172			9 430		193 567
	Comptes courants d'associés	173					1 000
	Autres dettes	175					
	Produits constatés d'avance	174					
	<b>Total III</b>	176			<b>945 178</b>		<b>789 717</b>
<b>Total général (I + II + III)</b>	180			<b>5 029 842</b>		<b>4 412 868</b>	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	189	30 000	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	187		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		2 909 040
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

CERTIFIÉ CONFORME  
A L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 362 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: <b>SARL GH HOLDING</b>		Néant			
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice clos le 31/12/2023		Exercice N-1 clos le 31/12/2022			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue { biens / services * }	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214			
			217	218	39 600		
					1 325 391		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226		4 667	
	Autres produits			230	29 057	11 172	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	68 657	1 341 230		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)			242	29 655	293 835	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	4 569	10 981	
	Rémunérations du personnel *			250	80 000	515 073	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	29 206	216 614	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al 3 du CGI)	255		254	21 184	41 349	
	Dotations aux provisions			256		6 300	
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262		9 840		
	260						
Total des charges d'exploitation (II)			264	164 615	1 093 993		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(95 957)	247 236		
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers (III)			280	104 895	54 144	
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294	4 424	8 662	
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		1 589
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *			306		56 571	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	4 513	234 558		
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	4 513	314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	19 919		
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	3 670		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247		330			
			écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997				
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		989			
	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)		989				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		991			
	Bassins d'emploi à dynamiser (art 44 duodecies)		991				
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		344			
	Investissements et souscriptions outre-mer		344				
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127			
	Zones de développement prioritaire (art 44 septies)		127				
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346				
		Deduction exceptionnelle (art 39 octies A)	643		655		
Deduction exceptionnelle (art 39 octies B)			645				
Deduction exceptionnelle (art 39 octies C)		648		649			
Deduction exceptionnelle (art 39 octies D)		649					
Deduction exceptionnelle (art 39 octies E)			641				
Deduction exceptionnelle (art 39 octies F)			647				
Deductions exceptionnelles (art 39 octies G)			990				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352				
Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			354		71 548		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :			360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			370				
Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			372		71 548		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NGI.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 5 029 842 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 173 552 euros et un total charges de 169 039 euros, dégageant ainsi un résultat de 4 513 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2023
Fonds commercial	465 860		465 860	
Autres immobilisations incorporelles	12 064	58 427	12 064	58 427
Terrains				
Constructions	36 050		36 050	
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers	78 744		78 744	
Matériel de transport	139 405		49 000	90 405
Autres immobilisations corporelles	58 286		58 286	
Immobilisations financières	3 378 351	2 818 528	1 457 083	4 739 797
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 168 759</b>	<b>2 876 955</b>	<b>2 157 085</b>	<b>4 888 629</b>

AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2023
Fonds commercial	1 458		1 458	
Autres immobilisations incorporelles	10 906	1 461	10 906	1 461
Terrains				
Constructions	7 210		7 210	
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers	40 215	19	40 234	
Matériel de transport	7 578	22 394	436	29 536
Autres immobilisations corporelles	31 231		31 231	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>98 598</b>	<b>23 874</b>	<b>91 475</b>	<b>30 997</b>

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	80 000	80 000	
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	16 672	16 672	
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 820	13 820	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances	30 000	30 000		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>140 492</b>	<b>140 492</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	855 636	855 636		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	70 112	70 112		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 430	9 430		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>935 178</b>	<b>935 178</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		998 066			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		584 009			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer	
---------------------------	--

## Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	6 300		6 300	
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>6 300</b>		<b>6 300</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>6 300</b>		<b>6 300</b>	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.